



## **Planification patrimoniale: aspects mobiliers et immobiliers**

07 décembre 2017 @ 18:00 - 21:00 , La Hulpe

Programme

17h30

**Enregistrement des participants & accueil sandwiches**

18h00

**Planification patrimoniale: aspects mobiliers et immobiliers (une pause café est prévue)**

*Me. Grégory Homans, avocat-associé au Cabinet Dekeyser & Associés*

### **Aspects mobiliers**

Pour éviter à ses héritiers de supporter, à son décès, des droits de succession sur ses avoirs mobiliers (liquidités, portefeuille-titres, etc.), une première possibilité est de les leur donner de son vivant. Nous examinerons le traitement fiscal de ces donations et ce, en particulier au regard des nouvelles positions adoptées par VLABEL (démembrement de propriété : usufruit/nue-propriété, donation de parts de société de droit commun, etc.). Nous exposerons ensuite la manière de structurer ces donations pour rencontrer la plupart des souhaits du donateur (continuer à gérer les biens cédés et à percevoir les revenus produits par ceux-ci, garantir au donateur le paiement d'une rente, assurer le train de vie du donateur, etc.).

### **Aspects immobiliers**

Le patrimoine d'un belge comprend souvent un immeuble. A son décès, des droits de succession sont dus sur cet immeuble. Cet impôt successoral peut être évité ou réduit et ce, de plusieurs manières. Nous distinguerons deux cas de figure : celui où la personne qui s'organise est déjà propriétaire de l'immeuble et celui lié à un nouvel achat. Chacun des schémas envisagés sera apprécié au regard de la disposition anti-abus. Nous exposerons également la manière d'aménager la situation pour permettre à la personne qui s'organise de conserver des droits sur l'immeuble transmis (droit de l'occuper, droit



de le louer et de percevoir les loyers, droit de le vendre et de conserver le prix de vente, etc.)

21h00

**Fin de la formation**

**Prix**

€ 225 (HTVA)

**Lieu**

Dolce La Hulpe Brussels  
135, Chaussée de Bruxelles  
1310 La Hulpe

**Questions?**

Posez votre question à: Barbara Castermans (0473/222.152)  
barbara.castermans@confocus.be